

**Habitat 9130****Hêtraies neutrophiles****Description de l'habitat**

Les hêtraies neutrophiles sont des forêts mélangées de hêtre avec d'autres essences, qui occupent des sols de très bonne fertilité chimique, relativement profonds et bien aérés.

Le hêtre est surtout accompagné par les chênes sessile et pédonculé, le frêne commun et les érables. Ces forêts présentent un sous-bois contenant du charme, du noisetier, du sureau, mais aussi d'autres arbustes comme la viorne obier, le cornouiller sanguin ou les aubépines.

La strate herbacée présente régulièrement de grandes plages d'espèces couvrantes à floraison précoce. Une forme atlantique de ce type de hêtraie est d'ailleurs caractérisée par l'abondance de la jacinthe des bois.

La hêtraie neutrophile peut être mélangée à des peuplements dominés par d'autres essences, comme le chêne, le frêne, le charme, l'érable, le bouleau... Ces différents types de boisements (boulaie, chênaie-frênaie, hêtraie...) font partie du cycle naturel des hêtraies neutrophiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent se succéder naturellement au même endroit si la végétation est laissée à elle-même. À l'état naturel, dans une forêt abandonnée, on les retrouverait en mosaïque dans des proportions variables au sein d'un même massif. C'est ce qu'on appelle le « métaclimax » de la hêtraie neutrophile.

Les forêts strictement naturelles n'existant pratiquement pas en Wallonie, c'est l'action de l'homme qui influence généralement la composition des peuplements. Alors que la hêtraie pure est favorisée par le traitement en futaie dense, les chênaies et chênaies-frênaies sont des faciès souvent gérés de longue date en taillis ou taillis-sous-futaie, des régimes qui favorisent le chêne et le charme au détriment du hêtre. Ces faciès comportent une flore herbacée assez similaire aux hêtraies, bien que mieux développée. La strate arbustive y est souvent plus diversifiée. Les boulaies et autres forêts d'essences pionnières (tremble, sorbier, saules...) sont quant à elles plutôt favorisées par les ouvertures du massif forestier, qu'elles recolonisent.

Toutes ces forêts passeraient par des stades dominés par le hêtre en suivant un cycle d'évolution naturel si aucune gestion n'y était pratiquée.

**Espèces herbacées typiques**

Les hêtraies et chênaies-frênaies neutrophiles sont le plus souvent caractérisées par une abondante floraison de plantes herbacées au printemps, très bien développées dans les chênaies et chênaies-frênaies. On y observe, selon la région, le relief et les variantes de sol, de larges tapis d'aspérule odorante, d'anémone sylvie, de ficaire fausse-renoncule ou de jacinthe des bois.

Parmi les autres espèces fréquentes mais moins spectaculaires, on peut citer la mélique uniflore, la mercuriale, la laïche des bois, le sceau de Salomon multiflore, le lamier jaune...

Les variantes les plus pauvres voient apparaître des espèces appartenant à la flore des hêtraies acidophiles, comme la luzule blanche ou la germandrée scorodoine.

**Répartition et statut**

Les hêtraies neutrophiles et les forêts de leur « métaclimax » constituent la végétation originelle des sols neutres et bien aérés. L'habitat est relativement bien répandu en Wallonie et son aire de répartition est assez stable.

En zone atlantique, il est notamment représenté par la « hêtraie à jacinthe » et son métaclimax, tandis qu'on parle de « hêtraie à mélique et aspérule » dans la zone continentale.

Ces habitats sont communs en Condroz et en Lorraine, où ils constituent la végétation forestière dominante. Ils



*Aspérule odorante.*

sont moins communs au nord du sillon sambro-mosan, assez rares en Fagne-Famenne et rares en Ardenne.

### Intérêt écologique

Les hêtraies neutrophiles et les forêts de leur « métaclimax » sont des formations forestières assez répandues dans les régions fertiles de Wallonie. Leurs peuplements sont très diversifiés, allant de grands massifs de hêtraie en Lorraine à des ensembles plus dispersés de taillis-sous-futaie de chênes et frênes en Condroz. La flore y est très diversifiée et recèle des espèces peu fréquentes à l'échelle de la Wallonie (le Bois-joli, la Néottie, la Sanicle...).

En ce qui concerne l'avifaune, plusieurs espèces de grand intérêt sont liées, au moins en partie, au hêtre, comme la cigogne noire ou le pic noir. La biodiversité des chênaies-frênaies du métaclimax de ces hêtraies est également très importante, qu'il s'agisse d'espèces liées plus spécifiquement à l'espèce « chêne », comme le pic mar, ou à la structure de ses peuplements plus clairs, comme le taillis-sous-futaie (gélinotte des bois).

### Menaces

En Région wallonne, les hêtraies neutrophiles couvrent des superficies assez étendues et relativement stables.

Dans certains cas, les forestiers gèrent les hêtraies en futaie irrégulière par régénération naturelle, ce qui assure, en absence de surdensité de gibier, un état et un fonctionnement plus proches d'une hêtraie « naturelle ». Les chênaies, frênaies... présentent quant à elles une grande variété de régimes, qu'il s'agisse de futaie, de taillis ou de taillis-sous-futaie. Même si certains de ces régimes s'éloignent du fonctionnement de la forêt naturelle, ils présentent un intérêt pour toute une série d'espèces qui sont liées à certains types de structures forestières.

Cependant, gérées prioritairement pour la production de bois de qualité, beaucoup de ces forêts sont très peu pourvues en micro-habitats comme le bois mort et les arbres de grosses dimensions et vieillissants. Or, ces éléments sont de grandes sources de biodiversité puisqu'ils constituent l'habitat ou une source d'alimentation de nombreuses espèces.

Les hêtraies neutrophiles ainsi que les chênaies et chênaies-frênaies associées peuvent aussi souffrir d'un tassement du sol lié au passage non contrôlé d'engins lourds lors de l'exploitation forestière, avec une modification de la flore sur les sols dégradés (apparition d'espèces comme les joncs, la canche cespiteuse ou la laïche espacée sur les traces d'engins) et des problèmes de régénération dans ces zones.

Enfin, la pression exercée par le grand gibier (cerf, sanglier, chevreuil) crée parfois un obstacle important à la régénération naturelle de la forêt, surtout au niveau de sa diversité naturelle en espèces.

### Objectifs de gestion

Les hêtraies neutrophiles et les forêts de leur « métaclimax » sont parmi les habitats forestiers les plus performants au regard de la production de bois de nombreuses essences : le bois est généralement de grande qualité (hêtre, chênes et feuillus précieux tels que merisier, érable et frêne commun), et la productivité est élevée. Il faudra donc veiller à favoriser la biodiversité en diversifiant les micro-habitats et en protégeant les sols, tout en permettant l'exploitation économique de la forêt.

### Mesures

Lors des exploitations, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- ne pas pratiquer de coupes à blanc, sauf lorsque la régénération de certains habitats comme les chênaies le justifie ;



Bois-joli.

- en chênaie, augmenter la dimension d'exploitabilité serait largement favorable à la biodiversité sans nuire à la qualité du bois produit ;
- conserver les semenciers des essences minoritaires ;
- maintenir du bois mort sur pied ou au sol, des gros arbres, les arbres à cavités ou sénescents, ainsi que des îlots de sénescence, afin d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et de développer des microhabitats caractéristiques des forêts « naturelles » ;
- éviter le tassement des sols (choix d'un matériel léger pour l'exploitation, établissement de cloisonnements, exploitations par temps sec ou par temps de gel, cahier des charges plus stricts) ;
- ne pas détruire les rémanents après exploitation ;
- ne pas exploiter durant la période de nidification des oiseaux (du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin).

Lors de la régénération, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- favoriser la régénération naturelle, ce qui assure un état de fonctionnement plus proche d'une forêt naturelle ;
- ne pas chercher à vouloir densifier à tout prix le boisement, ce qui permet de laisser la place aux peuplements clairs, aux espèces appréciant un bon ensoleillement ou aux milieux ouverts ; par exem-

ple, préserver une surface non replantée afin de laisser agir la recolonisation naturelle ;

- diversifier la composition des peuplements, pour éviter la monoculture du hêtre et ainsi éviter l'épuisement des sols. Les plantations de résineux ne sont pas souhaitables !

En tous temps :

- lutter contre la surdensité de gibier et respecter un équilibre forêt-gibier qui garantisse le bon fonctionnement de la forêt et en particulier la régénération naturelle dans toute sa diversité ;
- ne pas utiliser de pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...) ;
- au sein des grands massifs, identifier des secteurs de quelques dizaines d'hectares à affecter en réserve intégrale.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

